

ORDRE DU JOUR

- 1 Prise de participation de la ville de Montigny-lès-Cormeilles à la société publique locale CITALLIA
- 2 Conclusion de la convention avec le bailleur Valophis La Chaumière, définissant les règles applicables aux réservations de logements sociaux dans le cadre de la gestion des flux
- 3 Garantie d'emprunt en faveur du bailleur VILOGIA Société anonyme d'HLM pour les travaux de résidentialisation de 105 logements situés à la Butte de la tuile
- 4 Consentement de la Ville à la suppression du passage à niveau situé entre la rue de Saint-Leu et le Chemin des Hautes-Bornes
- 5 Modification des statuts - définition de la compétence supplémentaire "organiser ou accompagner des activités culturelles ou sportives à dimension intercommunale"
- 6 Approbation de la convention de mise à disposition de service de gestion de l'énergie
- 7 Adhésion de la Commune au groupement de commande en vue de l'implantation de dispositifs photovoltaïques
- 8 Présentation du rapport annuel sur l'égalité Femmes/Hommes 2024
- 9 Vote des taux des taxes directes locales 2025
- 10 Suivi pluriannuel des investissements - Actualisation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) pour l'exercice 2025
- 11 Adoption du budget primitif 2025
- 12 Création de postes
- 13 Actualisation du tableau des effectifs
- 14 Signature d'un avenant n° 3 à la convention de mise à disposition de moyens avec l'association du Comité d'activités sociales et culturelles
- 15 Signature d'un avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de moyens avec l'association de la Maison des loisirs et de la culture
- 16 Signature d'un avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de moyens avec l'association du Montigny Football Club
- 17 Demande de modification de l'agrément de la crèche familiale
- 18 Signature d'une convention de partenariat avec la troupe "Points Communs - Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise/Val d'Oise"

Fait à Montigny-lès-Cormeilles, le 28 mars 2025

Le Maire



Miloud GOUAL

